

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI
(Code postal 20138)

Délibération n°60.2019

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU VINGT TROIS DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF

Le lundi 23 décembre 2019 à 14 heures 30.

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 13
Présents : 10
Absents : 3
Qui ont donné pouvoir : 1

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Henri ANTONA, le Maire.

Présents : Henri ANTONA, Jean Paul ANTONA, Lucien LACOMBE, Jean-Baptiste Félix MARIANI, Antoine PERETTI, Félix PERETTI, Julien PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Absents : Patrice FOUCHARD (procuration à Jean Paul ANTONA), Céline BATTESTI POGGI, René MAILLET

Date de la convocation

16/12/2019

Date d'affichage

23/12/19

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le

Le quorum est atteint :

oui

non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou notification
le

Secrétaire(s) de séance : Jean-Baptiste Félix MARIANI

Objet de la délibération : Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet

Le Président expose au Conseil Municipal, que compte tenu des besoins du service, il est nécessaire de créer le poste suivant au 01/02/2020 :

- Un (1) poste d'adjoint technique territorial (35 heures). L'agent sera recruté conformément au décret N° 2006-1691 du 22 Décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux. Il sera affecté à l'entretien de la voirie.

Le tableau des effectifs sera complété en ce sens. Les dépenses résultant de cette création seront prévues au budget chapitre 64 du BP M14 2020.

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

- APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire
- DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

POUR LE MAIRE
PAR LA DÉLÉGATION DU PREMIER ADJOINT
JEAN PAUL ANTONA